



# Association Française du Dales

Novembre 2013

Au sommaire :

- I - Critères d'admission et de classement au Stud Book DALES  
Merci à Helen RHODES pour la traduction et l'adaptation du règlement britannique.
- II - Nouvelles du groupe.
  - Isabelle THIBAUT nous écrit de Bourgogne.
  - Petit résumé de l'année 2013 au Haras de Kingmaker (Kingmaker Dales Pony Stud).
- III - Formulaire de renouvellement des adhésions pour 2014.
- IV - Pour mieux communiquer, mieux illustrer, mieux se connaître.

## I Critères d'admission et de classement au Stud Book DALES.

L'Association Française du Dales étant une société-fille de la Dales Pony Society britannique, les critères d'admission et de classification des chevaux français sont identiques à ceux de la D.P.S.

Pour être inscrit au Stud Book de la race DALES, un produit doit avoir au moins 3 (TROIS) générations de poneys Dales dans ses souches paternelles ET maternelles.

### A) Poulains mâles :

#### Pour devenir un étalon approuvé de section A :

Un poulain mâle doit être issu d'un étalon approuvé et enregistré par la DPS en Angleterre, l'AFD française et d'une jument de section A. De plus, il doit avoir des marques blanches correctes. (Se reporter à la description des marques blanches plus bas.)

Un poulain mâle issu d'une jument de section B ou C ou issu d'une jument de section A mais avec des taches blanches incorrectes ne peut pas être approuvé comme étalon. Ces poulains devront être castrés à un âge approprié.

### B) Pouliches et hongres :

#### Sont inscrits en section A :

Les produits issus d'un étalon approuvé par la DPS et l'AFD et d'une jument de section A ou B ayant des taches blanches correctes.

#### Sont inscrits en section B :

Les produits issus d'un étalon approuvé par la DPS et l'AFD et d'une jument de section A ou B mais possédant des taches blanches incorrectes.

Ou les produits issus d'un étalon approuvé par la DPS et l'AFD et d'une jument de section C ET correcte en type, en robe et avec des taches blanches correctes.

### C) Les marques blanches :

Leur nombre, leur emplacement et leur hauteur sur les membres influent pour le classement. Nous demanderons à la DPS un schéma précis qui sera publié ultérieurement.

## LES BALSANES

**Section A :** Les balsanes ne sont admises QUE sur les postérieurs.  
Elles ne doivent pas dépasser le boulet.

**Section B :** En cas de dépassement du boulet sur un postérieur.  
Pour toute trace de poils blancs sur les antérieurs.

## **LES MARQUES EN TÊTE**

**Section A :** Sont admises les étoiles (star) et les listes (snip) fines jusqu'aux naseaux ou aux lèvres.  
S'il y a plus de poils blancs, le produit sera classé en section B.  
(Cette décision a été prise par la DPS pour éviter que des poneys avec trop de sang Clydesdale soient classés en section A.)

## **REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES :**

Il existe au Royaume Uni des sections C et D.

Ces sections ont été abandonnées de fait en France car aucun Dales (importé ou né en France) n'y est inscrit.

Nous en faisons part uniquement à titre d'anecdote historique.

### **La section D :**

Après la seconde guerre mondiale, quand le Dales était devenu extrêmement rare, on inscrivait dans cette section des poneys de type Dales mais sans origine constatée afin de reconstruire les effectifs.

Cette section a été fermée en 1971. Le Stud Book anglais n'accepte plus les poneys ONC (Origine Non Constatée).  
On peut donc ignorer la section D en France.

### **La section C :**

Y figuraient les produits issus d'un étalon Dales approuvé de section A et d'une jument de section D.

Il n'y a pas à notre connaissance de jument de section D en France.

On peut donc ignorer également la section C pour les produits nés en France.

### **La section « PART DALES » :**

Les Haras Nationaux – IFCE ne reconnaissent pas cette mention contrairement à la DPS.

Les produits seront inscrits en catégorie ONC (Origine Non Constatée).

## **PROCHAINEMENT sur le même sujet :**

Nous attendons de la Dales Pony Society un croquis précis et une description des marques blanches admises selon leur emplacement et leur taille.

Madame ASHBY (secrétaire de la D.P.S.) devrait également nous préciser les critères requis pour admettre un poney mâle à la monte.

Peu d'étalons approuvés se trouvent en France et nous devons veiller à limiter les risques de consanguinité.

## **II Nouvelles du groupe.**

Ce mois-ci, nous avons reçu des nouvelles de deux adhérents :

### **Isabelle THIBAUT,**

basée en Bourgogne, propriétaire de deux poneys Dales O'Connor et Willson (Baron de Kingmaker).

J'ai deux projets pour l'an prochain :

- Adhérer à Union Bourgogne Poney qui regroupe les éleveurs, utilisateurs de poneys de Bourgogne. Cette adhésion pourra m'ouvrir des portes pour présenter le Dales, entre autre cette année l'UBP était présente à Equitalyon ..... à suivre !

- Faire reconnaître Willson comme étalon !

## Helen et Martin RHODES,

dont le haras se trouve à Chigné en Maine et Loire nous résumant cette année 2013.



L'année 2013 a passé très vite dans notre petit haras **Kingmaker Dales**.

En Avril, nous avons accueilli une belle pouliche Dales noire :

**Destiny de Kingmaker** (Destinée en français) par notre étalon Thornville Pride et la jument Wolsey Québec.

Destiny est née avec exactement 3 semaines de retard. Nos juments poulinent au box sous surveillance vidéo. J'étais donc épuisée à force d'attendre l'arrivée de Destiny.

En revanche, sa mère a eu le poulinage le plus rapide que j'ai jamais vu.

Moins de 5 minutes de sa dernière bouchée de foin à la naissance de sa pouliche !



Dix jours plus tard, notre plus vieille jument Akehurst Heather's Lass a donné naissance à son cinquième petit, une grande pouliche noire :

**Dakota de Kingmaker.**

A partir de sa naissance, c'était évident que Dakota était une pouliche très énergique et une vraie comédienne.

Elle n'a pas peur de rien. Nous avons eu beaucoup de plaisir tout au long de l'été, à inventer avec elle de nouveaux jeux pour s'amuser.

Elle aime jouer au football et elle est aussi cleptomane, volant tout ce qui est laissé sans surveillance.



**Defender de Kingmaker**, notre dernier poulain de 2013 est né le 27 mai.

C'est un mâle bai foncé très rare par notre étalon rouan Coverdales Carnival King et Lowhouses Fiona.

Defender est un très joli poulain, très calme et tranquille par rapport à sa sœur si espiègle !

Tous les poulains sont maintenant sevrés et ils apprennent leur "ABC du Poulain".

Ils partent chez leurs nouveaux propriétaires en novembre et décembre 2013.

Dakota va en Normandie, où on espère qu'elle va grandir pour devenir un poney d'attelage.

Destiny et Defender vont en Angleterre.

Nous attendons la naissance de 4 poulains Dales au printemps 2014 qui seront à vendre au sevrage.



Nous sommes également très heureux d'attendre la naissance d'un poulain par la jument Dales française Concoret Louise qui a été saillie par notre étalon Dales Thornville Pride.

Bruno, le propriétaire de Louise était chez nous lorsque le vétérinaire a fait l'échographie sur Louise pour voir si elle était pleine.

C'était un moment très émouvant quand il a dit "Oui, O.K., c'est bon !".

Petite promenade en amoureux. (Thornville Pride (licol bleu) et Concoret Louise.)

### **III Renouvellement ou nouvelle adhésion en 2014.**

Notre Assemblée Générale aura lieu prochainement, courant janvier 2014.  
Le lieu reste à déterminer.

Afin que chacun puisse prendre part aux décisions qui seront prises, je vous invite à vous acquitter de votre cotisation pour l'année 2014.

Son montant est fixé à 25 euros.

Vous trouverez le formulaire d'adhésion en pièce jointe.

Merci de bien vouloir le renvoyer rempli à l'adresse suivante, accompagné de votre règlement :

**Association Française du Dales**  
**Chez monsieur Dominique GUILLET**  
**La Foye**  
**44170 - JANS**

Des décisions importantes seront soumises aux adhérents pour pérenniser l'AFD et toujours faire mieux connaître le DALES. (Adhésion à la Fédération des Poneys et Petits Chevaux de France par exemple.)

Chaque membre à jour de sa cotisation peut soumettre et faire inscrire à l'ordre du jour de l'AG les points qu'il souhaite voir abordés.

Pour la dynamique de l'AFD, merci de me faire parvenir les points dont vous désirez débattre,

par courriel à l'adresse suivante : **bruno.bovet@wanadoo.fr**

D'avance, merci !

### **IV Pour mieux communiquer, mieux illustrer, etc . . .**

Nous disposons tous d'internet.

Il nous est donc facile d'effectuer des démarches, d'échanger nos idées, d'expédier des photos et des documents par ce moyen.

**J'ai besoin d'adresses courriel de propriétaires, de clients, de sympathisants,**

**afin de faire connaître cette si belle race qui nous réunit : Le DALES !**

**MERCI A TOUS CEUX QUI ONT ENVOYÉ DES PHOTOS POUR LE CALENDRIER 2014 !**

**Il nous reste à le diffuser le plus largement possible !**